

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 30 avril 2018 à 19 h 31, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

18-04-360 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 30 avril 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche / Chef de division – Permis et inspections
3. Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges / Gala 2018 / Commandite
4. Adoption / Règlement d'emprunt n° 1748 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le RTM / Reconstruction du pont ferroviaire et travaux d'élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes
5. Entente modifiée / Réseau de transport métropolitain / Reconstruction du pont ferroviaire et élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes / Autorisation de signature
6. Projet de construction de la bibliothèque de Vaudreuil-Dorion / Engagement de la Ville / Autorisation de modification de la demande d'aide financière et autorisation de signature
7. Règlement d'emprunt n° 1731 / Validation de concept final / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de construction de conduites locales et collectrices du réseau sanitaire / Secteur du boulevard de la Gare / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement
8. Période de questions
9. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

18-04-361 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche / Chef de division – Permis et inspections

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 17 avril 2018;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{me} Marie Claude Gauthier au poste régulier de chef de division – Permis et inspections au sein du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et ce, à compter du 28 mai 2018, au salaire prévu à la classe 16 (échelon 6) de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les conditions énoncées à ladite Entente;

QU'il est entendu que M^{me} Gauthier aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, elle pourra être confirmée dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M^{me} Gauthier;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-04-362 Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges / Gala 2018 / Commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite formulée par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS) pour la tenue de son gala 2018;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 7 500 \$ soit versé à la CCIVS à titre de commandite « Partenaire Cocktail » dans le cadre de son gala qui se tiendra le 3 mai 2018;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-04-363 Adoption / Règlement d'emprunt n° 1748 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le RTM / Reconstruction du pont ferroviaire et travaux d'élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1748 a été présenté à une séance tenue le 5 février 2018;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1748 intitulé :

« Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 3 922 556 \$ pour la participation financière de la Ville dans le cadre de l'entente de collaboration avec le Réseau de transport métropolitain agissant à titre de gestionnaire du Projet comprenant la reconstruction du pont ferroviaire au point milliaire 1,40 de la subdivision M&O et l'élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes, le tout selon les conditions énoncées dans ladite entente ».

« ADOPTÉE »

18-04-364 Entente modifiée / Réseau de transport métropolitain / Reconstruction du pont ferroviaire et élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la résolution 18-02-060 autorisant la conclusion d'une entente avec le Réseau de transport métropolitain (RTM) pour l'exécution de travaux visant la reconstruction du pont ferroviaire de la rivière Quinchien ainsi que l'élargissement du passage à niveau du boulevard de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT que le projet daté du 16 janvier 2018 autorisé par ladite résolution a été modifié et qu'il convient d'autoriser la signature d'une nouvelle version approuvée lors d'une réunion du conseil d'administration du RTM tenue le 26 avril 2018;

CONSIDÉRANT que le RTM a demandé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) l'autorisation de conclure ladite entente;

CONSIDÉRANT l'adoption ce jour du Règlement d'emprunt n° 1748 prévoyant le financement de la quote-part la Ville des coûts du projet;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de collaboration avec le RTM approuvée par son conseil d'administration le 26 avril 2018;

QUE l'entente prenne effet au moment où le MAMOT aura accordé au RTM l'autorisation demandée et approuvé le Règlement d'emprunt n° 1748 de la Ville.

« ADOPTÉE »

18-04-365 Projet de construction de la bibliothèque de Vaudreuil-Dorion / Engagement de la Ville / Autorisation de modification de la demande d'aide financière et autorisation de signature

CONSIDÉRANT la résolution 16-11-869 autorisant une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme « Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – volet Fonds des petites collectivités » pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite modifier le projet d'agrandissement de la bibliothèque pour plutôt en construire une nouvelle sur le site projeté du pôle civique municipal, soit le lot 4 559 873 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil;

CONSIDÉRANT que le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque demeure admissible au programme d'aide financière ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT la nécessité d'aviser le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) de la modification du projet et du nouveau site retenu;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit modifié le projet d'agrandissement de la bibliothèque pour plutôt en construire une nouvelle sur le site projeté du pôle civique municipal;

QUE M. Michel Vallée, directeur du Service des loisirs et de la culture, soit mandaté afin d'informer le MCCQ de la présente modification au projet de bibliothèque et qu'il soit autorisé à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relatif à celui-ci pour la poursuite du projet;

QUE la Ville confirme au MCCQ son engagement à payer sa part des coûts du projet de construction de la nouvelle bibliothèque décrit ci-haut ainsi que les coûts d'exploitation continue de celle-ci.

« ADOPTÉE »

18-04-366 Règlement d'emprunt n° 1731 / Validation de concept final / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de construction de conduites locales et collectrices du réseau sanitaire / Secteur du boulevard de la Gare / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier dépose copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue du 23 au 27 avril 2018 pour le Règlement d'emprunt n° 1731 intitulé :

« Règlement autorisant les honoraires professionnels de validation de concept final, de préparation des plans et devis et de surveillance ainsi que l'exécution des travaux de construction de conduites locales et collectrices du réseau sanitaire desservant le secteur du boulevard de la Gare, incluant tous les ouvrages connexes, en décrétant une dépense et un emprunt 13 361 000 \$ à ces fins »;

CONSIDÉRANT que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire était de 27 010;

CONSIDÉRANT que le nombre requis de signatures pour la tenue d'un scrutin référendaire était de 2 712;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'a signé le registre;

PAR CONSÉQUENT, le Règlement d'emprunt n° 1731 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

18-04-367 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

18-04-368 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 38 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier